REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
******
REGION DE L'EST
******
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM
****
COMMUNE DE BELABO
****
SECRETARIAT GENERAL
****

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fartherland
****
EAST REGION
****
LOM AND DJEREM DIVISION
****
BELABO COUNCIL
****
SECRETATRIAT GENERAL
****

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N°046/DC/PROLOG/COMMUNE DE BELABO/CIPM/SIGAMP/2026 DU 09 NOV 2026

Relatif à la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes a l'Ecole Primaire Publique de DIMON, dans la commune de BELABO, departement du Lom et Derem, Région de l'Est.

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

No Crédit : IDA N°72130- CM

- Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé avec la Commune de Belabo la convention de subvention d'appui aux investissements communautaires (CISG) N°000024/C/AOUT/2026/MINDDEVEL/SG/PROLOG-VS-COMMUNE DE BELABO du 03 août 2026, pour la réalisation de certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de Belabo a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes a l'Ecole Primaire Publique de DIMON, dans la commune de BELABO, departement du Lom et Derem, Région de l'Est.

- La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes a l'Ecole Primaire Publique de DIMON, dans la commune de BELABO, departement du Lom et Derem, Région de l'Est.

- Le délai d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations (DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025.

- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative de Marché Public (SIGAMP) de la Commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.

- Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de Belabo, sise à la Mairie de Belabo au plus tard le 30 NOV 2026 à 14 heures précise. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des repentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 30 NOV 2026 à 15 heures précises.

- Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
- Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Belabo, sise à la Mairie de Belabo
- Les plis fermés devront porter la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS N° 016 /DC/PROLOG/COMMUNE DE BELABO/CIPM/SIGAMP/2026
DU 09 NOV 2026

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

Belabo, le 09 NOV 2026

Le Maire de la Commune

(Maître d'Ouvrage)

Ampliations :

- **ARMP/Est**
- **UCR/Est**
- **DD MINMAP/LD**
- **DD MINDDEVEL/LD**
- **Pdt CIPM**
- **Affichages**